Nations Unies ECE/MP.WAT/2012/4

Conseil économique et social

Distr. générale
14 septembre 2012
Français
Original: anglais et russe

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

Sixième session
Rome, 28-30 novembre 2012
Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire
Bilan des activités passées et examen des activités à venir dans les différents domaines de travail: Initiative de l'Union européenne sur l'eau et Dialogues sur les politiques

Rapport sur la mise en œuvre de l'Initiative de l'Union européenne et des Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau et l'approvisionnement en eau et l'assainissement

Préparé par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation de coopération et de développement économiques

Résumé

Les Dialogues sur les politiques nationales sont le principal mécanisme opérationnel de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. La Commission économique pour l'Europe est le partenaire stratégique pour les Dialogues sur les politiques nationales concernant la gestion intégrée des ressources en eau; l'Organisation de coopération et de développement économiques est le partenaire stratégique pour les Dialogues sur les politiques nationales concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Le présent document propose un tour d'horizon des objectifs et de l'état actuel des Dialogues sur les politiques nationales, s'inscrivant dans le Domaine d'activité 5 du Plan de travail pour la période 2010-2012 adopté par la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux à sa cinquième session (ECE/MP.WAT/29/Add.1), ainsi que de l'évolution prévue de ces objectifs. Le principe de la préparation d'un tel rapport et de sa présentation à la Réunion des Parties a été approuvé par le Bureau de la Convention à sa quinzième réunion (Genève, 16-17 février 2012).

GE.12-24319 (F) 021112 071112

Merci de recycler

La Réunion des Parties souhaitera peut-être:

a) Reconfirmer le rôle important des Dialogues sur les politiques nationales dans la promotion de la mise en œuvre et de l'application de la Convention et de son Protocole sur l'eau et la santé, du rapprochement progressif de la législation de l'Union européenne et de l'amélioration de la coopération transfrontière;

b) Reconnaître la détermination des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale concernant les Dialogues sur les politiques nationales et leur forte prise en main de ce processus;

c) Remercier la Roumanie et la Commission européenne de leur dynamisme et de l'appui qu'elles ont apporté à ce domaine d'activité, et remercier les autres pays et organisations partenaires de leur appui aux Dialogues sur les politiques nationales;

d) Décider de poursuivre le processus de dialogue politique concernant la gestion intégrée des ressources en eau et inscrire les activités pertinentes dans le plan de travail pour la période 2013-2015;

e) Se féliciter des contributions extrabudgétaires apportées par la Commission européenne pour la période 2012-2015 dans le cadre de la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales;

f) Inviter les Parties à la Convention à envisager de contribuer à nouveau aux activités, que ce soit financièrement ou matériellement par la désignation d'experts ou d'autres moyens d'assistance, en soulignant que les Dialogues sur les politiques nationales sont un procédé à la fois peu coûteux et efficace;

g) Charger le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe de poursuivre son rôle de partenaire stratégique de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau concernant la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Contexte et objectifs des Dialogues sur les politiques nationales	1−7	4
II.	Activités et acteurs concernés	8−18	5
III.	Mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales jusqu'à août 2012	19−52	7
	A. Activités par pays	19−44	7
	B. Activités de coordination et de communication au cours de l'année écoulée	45−52	13
IV.	Enseignements tirés et difficultés à venir	53−65	15
Annexe			
	Financement des Dialogues sur les politiques nationales		18

I. Contexte et objectifs des Dialogues sur les politiques nationales

1. Les Dialogues sur les politiques nationales sont le principal mécanisme opérationnel de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. L'Initiative de l'Union européenne pour l'eau, notamment sa composante concernant l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale, a été lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg, en 2002, dans le but d'appuyer la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La Commission économique pour l'Europe (CEE) est le partenaire stratégique pour l'appui au dialogue sur les politiques concernant la gestion intégrée des ressources en eau, et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est le partenaire stratégique pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement et pour les aspects financiers de la gestion intégrée des ressources en eau. Depuis 2006, les Dialogues sur les politiques nationales de l'Initiative de l'Union européenne sur l'eau ont lieu dans neuf pays. La composante de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau concernant les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale est actuellement présidée par la Roumanie.

2. Depuis 2006, la CEE tient des Dialogues sur les politiques nationales concernant la gestion intégrée des ressources en eau dans quatre pays en Arménie, en République de Moldova et en Ukraine. En 2008, des dialogues ont commencé au Kirghizistan. En 2010 et 2011, des Dialogues sur les politiques ont été engagés en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Tadjikistan et au Turkménistan. La CEE tient par conséquent des dialogues dans huit pays.

3. Des Dialogues sur les politiques nationales concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement et/ou la dimension économique et financière de la gestion des ressources en eau se tiennent dans six pays: Arménie, Fédération de Russie (en 2010), Géorgie, Kirghizistan, République de Moldova et Ukraine. Le Dialogue en Fédération de Russie reprendra en 2012, et il portera essentiellement sur la dimension économique et financière de la gestion des ressources en eau. En outre, l'OCDE, en coopération avec la Banque mondiale et, récemment, avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a tenu le dialogue régionale sur les politiques relatives à la participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Une rencontre organisée dans ce contexte et sur ce thème s'est déroulée à Moscou en janvier 2010. Elle a réuni la plupart des pays de la sous-région et leurs partenaires internationaux.

4. Les Dialogues sur les politiques nationales concernant la gestion intégrée des ressources en eau apportent aux pays de la sous-région une assistance dans la mise en œuvre renforcée de la gestion intégrée des ressources en eau. Les activités entreprises reposent sur les principes de gestion intégrée tels qu'ils figurent dans la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de la CEE (Convention sur l'eau), le Protocole sur l'eau et la santé de la CEE et du Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé, la Directive-cadre sur l'eau de l'UE[1], et autres instruments pertinents.

[1] Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

5. Les Dialogues sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement apportent aux pays de la sous-région une assistance dans l'amélioration du cadre juridique, institutionnel et réglementaire régissant l'approvisionnement en eau et l'assainissement et la gouvernance de ce secteur en général, conformément aux meilleures pratiques internationales et grâce au savoir-faire de l'OCDE.

6. Dans les pays pour lesquels les Dialogues sur les politiques nationales couvrent à la fois la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement et/ou la dimension économique et financière de la gestion des ressources en eau, le processus est mis en œuvre de façon coordonnée par la CEE et l'OCDE. Dans certains pays, un des partenaires devient chef de file et l'autre apporte sa contribution sur certaines questions. En Fédération de Russie, c'est l'OCDE qui est chef de file. Au Tadjikistan et au Turkménistan, les Dialogues sont actuellement tenus exclusivement par la CEE.

7. Suite à une demande présentée par le Gouvernement kazakh, un Dialogue a été engagé au Kazakhstan en 2012 et une mission préparatoire conjointe CEE/OCDE a été entreprise au mois de mai. Le Dialogue couvrira à la fois la gestion intégrée des ressources en eau et l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

II. Activités et acteurs concernés

8. Les Dialogues sur les politiques reposent sur les consultations avec les ministères, agences et institutions (y compris les institutions scientifiques et académiques), organisations non gouvernementales (ONG), instances parlementaires et autres organismes nationaux et internationaux concernés. Le processus de dialogue est généralement dirigé par un haut représentant gouvernemental, par exemple le Ministre ou le Vice-Ministre de l'environnement ou le Président du Comité d'État de l'eau. Dans chaque pays, des comités directeurs ou des conseils de coordination sont créés pour diriger et orienter le processus de dialogue. Ils se composent de représentants des ministères, agences et institutions concernés, ainsi que d'ONG.

9. Les comités directeurs se réunissent au moins une fois par an au niveau national pour examiner les grandes questions relatives à l'eau et adopter des décisions concernant les Dialogues sur les politiques. Les organisations internationales et les donateurs tels que l'Union européenne (UE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les donateurs bilatéraux sont invités à prendre part aux réunions qui se tiennent dans le cadre du dialogue sur les politiques.

10. Parallèlement à leur fonction première, qui est d'appuyer le développement de politiques de gestion intégrées des ressources en eau et d'approvisionnement et d'assainissement, les Dialogues sur les politiques de plusieurs pays et leur comité directeur sont devenus les mécanismes nationaux de coordination pour les projets relatifs à l'eau exécutés sous les auspices des organisations internationales (telles que l'UE, la CEE, le PNUD, la Banque mondiale et l'OCDE) et des pays donateurs (tels que la Finlande, la Norvège, la Suisse et les États-Unis d'Amérique). Ils contribuent ainsi à rationaliser l'utilisation des fonds disponibles.

Dialogues sur les politiques nationales concernant la gestion intégrée des ressources en eau

11. Dans certains des pays où se tient un Dialogue sur les politiques concernant la gestion intégrée des ressources en eau, les volets suivants sont mis en œuvre, sous réserve de disponibilité des ressources nécessaires: préparation de rapports de cartographie, y

compris des programmes et projets nationaux et internationaux, et élaboration de feuilles de route pour parvenir à une gestion intégrée des ressources en eau. Ces documents sont importants pour éviter la répétition d'activités et assurer une communication et une coordination claires et transparentes avec les organismes nationaux et internationaux engagés dans le Dialogue sur les politiques.

12. En ce qui concerne le contenu, la mise en œuvre de ce qu'on appelle les «ensembles de mesures» (actes législatifs, stratégies, ordonnances ministérielles et plans d'exécution) représente un résultat important des Dialogues sur les politiques. Dans le choix des ensembles de mesures d'appui (sur la demande du pays participant), la CEE privilégie la mise en œuvre d'instruments de la CEE tels que le Protocole sur l'eau et la santé et s'attache prioritairement aux questions transfrontières telles que l'application de ses différentes directives (sur la surveillance et l'évaluation, la gestion des inondations, le changement climatique, etc.). La mise en œuvre des stratégies et de la législation pertinentes de l'UE, telles que la Plate-forme UE-Asie centrale, la Directive sur l'eau et autres, constitue un autre cadre d'action prioritaire. La quantité de ressources disponibles détermine en grande partie le niveau d'ambition des ensembles de mesures élaborés.

13. En coordination avec la CEE ou dans le cadre de projets autonomes, l'OCDE promeut l'utilisation d'instruments économiques pour gérer les ressources en eau. En effet, les instruments économiques peuvent accroître l'efficacité de la gestion de l'eau et promouvoir des options à moindre coût, orienter les ressources en eau là où elles sont nécessaires, et générer des recettes permettant de financer les institutions, infrastructures et services en rapport avec l'eau. De par le fait qu'ils favorisent des réponses flexibles, les instruments économiques sont particulièrement adaptés pour faire évoluer les infrastructures et les services en fonction des changements climatiques, une tendance particulièrement présente dans le Caucase et en Asie centrale. La contribution de l'OCDE aux Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau peut conduire, notamment, à l'élaboration de plans ou de stratégies de gestion des bassins hydrographiques économiquement sensibles adaptés en fonction des changements climatiques, à l'adoption de réformes des politiques tarifaires efficaces (pour l'irrigation, la production hydroélectrique et autres utilisations de l'eau), ou au développement de modèles économiques durables à l'attention des conseils de gestion des bassins hydrographiques et des associations de consommateurs.

14. Des thèmes tels que les plans et stratégies de gestion de l'eau fondés sur les principes de la gestion intégrée des ressources en eau (Directive sur l'eau de l'UE), la qualité de l'eau potable (Protocole sur l'eau et la santé), la gestion des cours d'eau transfrontières (Convention sur l'eau) et l'adaptation du secteur de l'eau aux changements climatiques figurent en bonne place dans la liste des priorités des Dialogues sur les politiques axés sur la gestion intégrée des ressources en eau dans la plupart des pays de la sous-région. Pour les pays d'Europe orientale qui coopèrent étroitement avec l'UE à travers la politique européenne de voisinage et le Partenariat pour l'Est, la mise en œuvre des principes inscrits dans la Directive sur l'eau de l'UE est souvent l'axe principal sur lequel portent les Dialogues sur les politiques nationales.

15. Si les Dialogues sur les politiques menés dans les différents pays reposent sur la même méthodologie, ils sont spécifiques à chaque pays lorsqu'ils sont axés sur la gestion intégrée des ressources en eau pour ce qui est de la démarche employée pour appliquer ces principes, les actions de fond et la dynamique des processus engagés. La mise en œuvre dépend des objectifs en matière de gestion de l'eau dans chaque pays, du cadre législatif et institutionnel et de la situation politique et socioéconomique.

Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement

16. Les OMD concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement restent un objectif éloigné pour la plupart des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale[2]. Les pays de la sous-région disposent souvent d'une infrastructure surdimensionnée, coûteuse et obsolète. S'il est vrai que plusieurs pays mobilisent l'attention des donateurs qui souhaitent financer les investissements nécessaires à la reconstruction ou au développement des réseaux d'approvisionnement en eau et des usines de traitement des eaux usées, on ne sait pas précisément comment les services d'approvisionnement et d'assainissement pourront assurer le bon fonctionnement et la maintenance des infrastructures nouvelles et existantes, les capacités et les ressources financières étant limitées.

17. Dans ce contexte, l'OCDE s'efforce d'insuffler un certain réalisme financier dans les investissements et les plans d'action. Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement présentent au gouvernement des pays de la sous-région un ensemble de solutions permettant de tirer le meilleur parti des ressources disponibles et d'attirer de nouveaux investissements publics ou privés. En fonction de la demande du pays, le travail porte sur les domaines suivants: a) l'échelle appropriée de l'organisation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et les mesures d'incitation permettant d'atteindre le niveau optimal; b) le modèle économique approprié pour les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, une question particulièrement cruciale dans les zones rurales; c) une stratégie financière réaliste associant les tarifs et les mesures d'accompagnement destinées à atténuer les conséquences sociales; et d) des plans d'investissements applicables sur le plan financier.

18. Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement s'appuient sur des projets pilotes, les meilleures pratiques internationales, des études et des modèles. Des analyses approfondies débouchent sur un processus global permettant aux différents acteurs de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue. Des stratégies de financement et des plans d'investissement, des feuilles de route pour réformer les systèmes d'approvisionnement en eau et d'investissement, des réformes des politiques tarifaires et des mesures d'accompagnement social figurent parmi les résultats de ces activités.

III. Mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales jusqu'à août 2012

A. Activités par pays

Arménie

19. Les Dialogues sur les politiques nationales en Arménie, qui ont débuté à la fin de 2006, contribuent à l'application des principes régissant la gestion intégrée des ressources en eau inscrits dans les cadres législatifs et institutionnels nationaux. En 2012, la CEE et l'OCDE ont créé un comité directeur conjoint sur les Dialogues axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, qui autorise davantage de synergies et une meilleure coordination

[2] Pour une évaluation récente, voir OCDE, *Ten Years of Water Sector Reform in Eastern Europe, Caucasus and Central Asia*, OECD Studies on Water (2011), http://www.oecd-ilibrary.org/environment/ten-years-of-water-sector-reform-in-eastern-europe-caucasus-and-central-asia_9789264118430-en.

des activités. Dans le cadre du dialogue, un programme sur la gestion de l'eau a été élaboré pour le bassin de la rivière Marmarik. Le Dialogue axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a toujours porté sur les instruments économiques et le financement de la gestion de l'eau; l'OCDE a organisé des activités consacrées au financement de la gestion durable des ressources en eau dans le bassin de la rivière Marmarik et a mené des activités de même nature dans le bassin de la rivière Debed en 2012. Financé par le Gouvernement finlandais, ce travail a consisté à évaluer la durabilité de la gestion de l'eau dans les bassins hydrographiques et l'état des possibilités d'utilisation des instruments économiques pour la gestion de l'eau. Un projet pilote concernant le paiement de services d'écosystème dans le bassin du Razdan a été exécuté en 2010 et 2011 dans le cadre de la CEE, avec l'appui du Gouvernement suisse.

20. En 2009, une proposition de projet pour un plan d'action visant à améliorer la santé en Arménie en instituant des buts chiffrés destinés à garantir l'accès durable à l'eau, l'accès à une eau potable sûre et un assainissement efficace a été élaborée. Ce nouveau projet, qui vise à promouvoir la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé, commencera en 2012 avec le concours de la Finlande.

21. Une note de synthèse intitulée «Summary of results and lessons learned from the implementation of the Armenian NPD on IWRM» a été publiée par la CEE en 2010[3]. Il est prévu de poursuivre le Dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau en mettant notamment l'accent sur la dimension économique et financière de cette gestion et sur des projets pilotes visant à promouvoir la mise en œuvre des principes de gestion intégrée des ressources en eau en Arménie.

Azerbaïdjan

22. La première réunion du Comité directeur pour le Dialogue national axé sur la gestion intégrée des ressources en eau en Azerbaïdjan a été organisée en octobre 2010. Le Dialogue concerne principalement la mise au point d'une stratégie gouvernementale de gestion des ressources en eau (Stratégie nationale sur l'eau). La coopération transfrontière avec la Géorgie voisine sur les questions touchant à l'eau, particulièrement la préparation d'un accord bilatéral sur les eaux transfrontières partagées de la rivière Kura appuyé par un projet de l'Initiative européenne pour l'environnement (ENVSEC), est un autre aspect important du Dialogue sur les politiques. Le Dialogue axé sur la gestion intégrée des ressources en eau en Azerbaïdjan est financé par la Commission européenne et l'OSCE. Le Gouvernement finlandais concourt par l'appui de ses experts à la préparation de la Stratégie nationale sur l'eau. Au cours de la deuxième réunion du Comité directeur, tenue en juin 2012, un projet de stratégie a été adopté comme base de son futur développement.

23. Le Dialogue sur les politiques qui se tient en Azerbaïdjan bénéficie des activités connexes mises en œuvre par la CEE et l'OCDE. La deuxième étude de la CEE sur la performance environnementale en Azerbaïdjan, achevée il y a peu, a donné lieu à des recommandations qui ont alimenté le Dialogue.

24. En 2011, l'OCDE a mis en œuvre un projet destiné à surveiller la performance des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Azerbaïdjan, lequel a contribué à améliorer le processus décisionnel concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement par des données et des analyses de qualité. L'OCDE prévoit notamment d'entreprendre des projets pilotes pour examiner les coûts transfrontières potentiels et les bénéfices tirés de l'amélioration de la gestion des ressources en eau et d'organiser une conférence régionale sur la sécurité de l'eau et les aspects économiques de la gestion intégrée des ressources en eau en Azerbaïdjan.

[3] Voir http://www.unece.org/index.php?id=25663.

Géorgie

25. Le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau qui se tient en Géorgie a commencé en septembre 2010 par des rencontres entre le secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE et des représentants du Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles et d'autres acteurs publics. Le mémorandum d'accord sur la tenue du Dialogue a été signé par le Ministère de la protection de l'environnement et la CEE en octobre 2011.

26. Ce Dialogue porte sur trois thèmes majeurs: préparation d'une loi nationale sur l'eau basée sur les principes de gestion intégrée des ressources en eau et sur la Directive de l'UE sur l'eau; fixation d'objectifs pour la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé; et activités transfrontières, y compris la coopération avec l'Azerbaïdjan voisin et l'adhésion à la Convention sur l'eau. Un rapport présentant un tour d'horizon des activités en cours dans le secteur de l'eau en Géorgie a été achevé en juin 2011[4]. Ce rapport sert d'outil de planification des activités à venir dans le contexte du Dialogue. La première réunion du Comité directeur (juin 2012), qui a été suivie d'un atelier pour les partenaires, a été consacrée à la nouvelle législation sur l'eau inspirée de la Directive de l'UE sur l'eau dans le contexte de l'Accord d'association UE-Géorgie actuellement en cours d'élaboration. Outre la subvention de l'UE, le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau qui se tient actuellement en Géorgie est appuyé par le Gouvernement finlandais.

27. Les activités entreprises par l'OCDE dans le contexte du Dialogue sur les politiques visent à étendre les discussions au financement de la gestion des ressources en eau ou, du moins, à certains aspects de cette gestion. En 2012, le travail a d'abord consisté à examiner de façon plus détaillée la portée possible du dialogue et à réaliser le travail d'analyse requis pour appuyer ce processus. Dans cette perspective, le travail accompli dans le but de promouvoir le recours à l'analyse économique en matière de gestion de l'eau dans les pays riverains du bassin de la rivière Kura a alimenté les discussions en cours en Géorgie.

Kirghizistan

28. Au Kirghizistan, les Dialogues ont débuté en 2008. En 2008-2010, le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a porté sur la création d'un conseil pour le bassin hydrographique du Tchou et sur l'élaboration d'un plan d'action visant à instaurer une gestion durable des ressources en eau, un approvisionnement sûr en eau potable et un réseau d'assainissement efficace conformément au Protocole sur l'eau et la santé. Le Comité directeur s'est réuni à trois reprises en 2008-2010. Le dialogue s'est traduit par l'élaboration de deux ensembles de mesures, dont le premier visait à réglementer la création d'un conseil de gestion du bassin du Tchou et le second consistait en un plan d'action destiné à atteindre les OMD en rapport avec l'eau à travers la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé.

29. En 2008-2010, le Dialogue axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement a porté sur l'élaboration d'un plan stratégique de financement spécifique. Au cours de cette période, le Conseil de coordination du Dialogue axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, présidé par le Vice-Ministre du développement économique, s'est réuni à cinq reprises. Ces travaux ont eu pour principaux résultats l'élaboration de la stratégie financière nationale (plan stratégique de financement) pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement et la rédaction du document d'orientation sectoriel annoté.

[4] Report on mapping major issues, stakeholders and processes in [the] water sector in Georgia, http://www.unece.org/index.php?id=27186.

30. Après l'interruption du Dialogue, en 2010, par suite des changements politiques survenus dans le pays, le processus de dialogue sur la politique de l'eau au Kirghizistan a repris à la mi-2011. Un comité directeur conjoint pour les questions relatives à la gestion intégrée des ressources en eau et à l'approvisionnement et à l'assainissement a été créé. Il s'est réuni trois fois en 2011 et une fois en 2012. Le dialogue porte sur: a) la mise en œuvre d'un système de gestion basé sur les bassins hydrographiques à travers l'élaboration d'un plan de gestion du bassin du Tchou; b) la fixation d'objectifs et de dates butoirs au niveau national dans le contexte du Protocole sur l'eau et la santé (sur la base d'une étude préliminaire menée dans deux bassins hydrographiques pilotes, celui du Tchou et celui de l'Issky-Koul); et c) l'amélioration des instruments économiques de gestion des ressources en eau du bassin de l'Issky-Koul. En 2010-2012, le Dialogue national axé sur la gestion intégrée des ressources en eau au Kirghizistan a été appuyé par la CEE et par le Gouvernement finlandais. Le Ministère danois des affaires étrangères a mandaté un expert international qui apporte son concours à l'élaboration de l'ensemble de mesures sur le plan de gestion du bassin du Tchou. Le Gouvernement norvégien appuie le processus de fixation d'objectifs. Le travail concernant les instruments économiques de gestion des ressources en eau est appuyé par la Suisse et la Commission européenne (AIDCO).

République de Moldova

31. En République de Moldova, le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé en 2006. Il a permis l'adoption de trois ensembles de mesures entre 2006 et 2010, à savoir un décret gouvernemental relatif aux rejets des eaux usées par les municipalités (2009), un projet d'instruction de l'Agence Apele Moldovei relatif à la création d'autorités et de conseils en charge de la gestion des bassins hydrographiques (2009), et un plan d'action visant à atteindre les OMD se rapportant à l'eau en application du Protocole sur l'eau et la santé. En 2009-2010, avec un concours financier apporté par le Gouvernement suisse dans le cadre d'un accord entre la Direction du développement et de la coopération (Suisse) et la CEE, le dialogue a porté sur la définition d'objectifs et de dates butoirs pour les questions relatives à l'eau et à la santé, conformément au Protocole sur l'eau et la santé. Il a abouti à l'adoption, le 20 octobre 2010, d'une décision gouvernementale relative aux objectifs à atteindre en application du Protocole[5]. Le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau, toujours appuyé par la Direction du développement et de la coopération (Suisse), portera sur la surveillance de la mise en œuvre des objectifs inscrits dans le Protocole sur l'eau et la santé et visera à appuyer la réalisation de certains objectifs, notamment en ce qui concerne la gestion des petites structures d'approvisionnement en eau et l'information du public. Ce travail sera réalisé en étroite coordination avec le Dialogue sur les politiques axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

32. Le Dialogue sur les politiques axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement a également commencé en 2006. La première phase (2006-2007) a été consacrée à la mise au point d'une stratégie nationale de financement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en zone urbaine et rurale en République de Moldova, et a permis de mettre en évidence la nécessité d'une révision de la stratégie gouvernementale en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement consistant à prendre en compte les aspects financiers. En 2006-2007, le dialogue a été appuyé par la

[5] La description détaillée des objectifs adoptés par la République de Moldova, y compris la raison d'être et le seuil de référence correspondant à chaque objectif, fait l'objet de la publication intitulée *Setting targets and target dates under the Protocol on Water and Health in the* Republic *of Moldova* (2011), disponible sur Internet en anglais à l'adresse: http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/water/publications/documents/guidelines_E/W_H-book-MD-En-2011.pdf.

CEE/AIDCO et par le Département du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

33. La deuxième phase du Dialogue sur les politiques axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement (2009-2010) a été consacrée à l'élaboration d'un plan d'action et d'investissement à moyen terme devant servir d'outil dans la concrétisation de la mise en œuvre de la stratégie financière et d'élément réaliste à moyen terme dans la stratégie gouvernementale révisée en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Cette phase du Dialogue a été appuyée par la CEE/AIDCO, l'Autriche et la République tchèque.

34. La troisième phase du Dialogue, en cours depuis la fin de l'année 2010, consiste à développer et adapter la stratégie d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour la rendre plus souple face aux changements climatiques et à mettre au point des modèles économiques durables d'assainissement dans les petites villes et les villages de la République de Moldova. Cette phase est appuyée par la Direction générale Environnement de la Communauté européenne et par l'AIDCO, ainsi que par l'Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Programme d'action pour l'environnement de l'OCDE. Le Dialogue devrait contribuer utilement à la révision de la stratégie gouvernementale en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement et à la stratégie nationale d'adaptation.

Fédération de Russie

35. Le Dialogue sur les politiques axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, qui a été lancé en 2010 en Fédération de Russie, s'est concentré sur l'amélioration du cadre juridique, institutionnel et réglementaire régissant la participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Il a permis de tirer les enseignements de la participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en Fédération de Russie même et dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale en général, et de réaliser l'Évaluation du cadre de la participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, assortie des recommandations respectives. Les deux documents ont contribué utilement au processus d'élaboration d'une loi fédérale sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, laquelle a été adoptée par la suite, en 2011, et à l'amélioration de la loi fédérale relative aux accords de concession et des règlements subsidiaires correspondants. Le Dialogue sur les politiques axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement a été appuyé par la CEE/AIDCO, la Banque mondiale, la Banque russe de développement (Vnesheconombank), Evraijskij (grand opérateur privé), et trois directions de l'OCDE.

36. Une mission exploratoire visant à la reprise du Dialogue sur les politiques en Fédération de Russie a été organisée en mai 2012. Il est envisagé d'entreprendre de nouveaux travaux sur l'utilisation des instruments économiques de gestion des ressources en eau au niveau national et/ou au niveau des bassins hydrographiques. Un tel travail arriverait à point nommé, car les autorités russes ont mis en place des plans de gestion des bassins hydrographiques du pays.

Tadjikistan

37. Le Dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau au Tadjikistan a commencé en 2010. Le Comité directeur s'est réuni à deux reprises en 2011, et une fois en 2012. La Feuille de route du Dialogue, qui décrit le contenu du Dialogue et le plan de travail, a été établie en 2010 et est régulièrement actualisée. Le Dialogue qui se tient au Tadjikistan vise à appuyer le développement de la stratégie de réforme du secteur de l'eau, y compris l'édification du cadre juridique et institutionnel basé sur les principes de gestion intégrée. Un groupe d'experts de la stratégie de réforme du secteur de l'eau se réunit régulièrement à cette fin.

38. Le renforcement de la coopération transfrontière avec le Kirghizistan voisin et avec l'Afghanistan (gestion du bassin supérieur de l'Amou Darya) est un autre aspect important du Dialogue. En 2010-2012, le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau au Tadjikistan a été financé par la Commission européenne et par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). Le Ministère danois des affaires étrangères a mandaté un expert international qui aide le Gouvernement tadjik à élaborer un rapport cartographiant les acteurs de la gestion intégrée et établissant une feuille de route.

39. L'OCDE a récemment été invitée à contribuer au dialogue en cours et à la stratégie de réforme du secteur de l'eau en renforçant le financement du secteur de l'eau au Tadjikistan par le développement d'une politique tarifaire saine.

Turkménistan

40. La réunion de lancement du Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau au Turkménistan a eu lieu en décembre 2010, et elle a été suivie de la première réunion du Comité directeur, en avril 2011. Dans le cadre de ce dialogue, un groupe interministériel d'experts a été créé dans le but d'examiner la législation nationale à la lumière de l'adoption des normes inscrites dans la Convention sur l'eau et, plus particulièrement, des principes de gestion intégrée des ressources en eau. Le groupe d'experts a tenu huit réunions, au cours desquelles il a procédé à une analyse détaillée de la législation nationale et conclu que la Convention sur l'eau répondait aux intérêts du Turkménistan. Le 4 août 2012, le Parlement turkmène a voté l'adhésion du pays à la Convention sur l'eau. Le 29 août 2012, le Turkménistan a déposé son instrument d'adhésion, et le 27 novembre 2012, il deviendra le trente-neuvième État partie à la Convention. En novembre 2011, un atelier national sur la gestion intégrée des ressources en eau a été organisé afin de familiariser les participants avec la mise en œuvre de ce principe dans l'UE et dans les autres pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, et d'étudier les outils et les possibilités pour appliquer ces principes au Turkménistan. Un consultant international a été chargé de préparer un rapport sur les possibilités de mettre en place un système de gestion des bassins hydrographiques au Turkménistan. Entre 2010 et 2012, le Dialogue sur les politiques au Turkménistan a été appuyé par la Norvège, la Commission européenne et la GIZ.

Ukraine

41. En Ukraine, le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé à la fin de 2007. Un premier ensemble de mesures, approuvé en 2008 par le Comité directeur, a consisté en un plan pour une gestion durable de l'eau, une eau potable sûre et un système d'assainissement efficace conformément au Protocole sur l'eau et la santé. Appliqué en 2009-2010, ce plan a été appuyé financièrement par la Norvège et matériellement par Israël. Le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a également porté sur le renforcement du cadre légal et institutionnel de la gestion de l'eau destiné à réduire les impacts des changements climatiques.

42. Deux ensembles de mesures ont été élaborés dans le cadre de ce dialogue: a) un document-cadre sur l'adaptation du système de gestion de l'eau ukrainien au changement climatique basé sur la Directive sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques relevant de la Convention sur l'eau[6]; et b) un mandat pour le futur projet visant à réduire l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau du bassin hydrographique du Dniestr. En outre, une proposition a été soumise au Ministère de l'économie, laquelle a pour objet l'harmonisation de la législation nationale avec la Directive de l'UE relative à

[6] Publication des Nations Unies, numéro de vente: 09.II.E.14. Disponible à l'adresse http://www.unece.org/index.php?id=11658.

l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation[7]. Ces ensembles de mesures ont facilité l'élaboration d'un projet pilote visant à réduire la vulnérabilité face aux inondations extrêmes et au changement climatique dans le bassin du Dniestr, lequel est actuellement exécuté par la CEE, l'OSCE et le Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le cadre de l'ENVSEC.

43. L'OCDE a engagé un dialogue sur les politiques axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Ukraine en 2009, avec pour partenaire chef de file le Ministère ukrainien du développement régional, de la construction, du logement et des services communaux. L'OCDE a appuyé l'élaboration d'une feuille de route des réformes destinée à mettre en place un cadre juridique et institutionnel propice à une coopération intercommunale dans le secteur de l'eau. Un projet pilote relatif à des solutions de remplacement s'agissant de l'échelle et de la portée des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement a été mis en œuvre dans deux régions (Tcherkassy et Kyiv) en 2011. Il est envisagé d'entreprendre de nouveaux travaux sur les mesures incitatives propres à promouvoir la coopération intercommunale en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Ukraine. De tels travaux présentent un intérêt pour la plupart des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, et il est possible d'en reproduire certains aspects.

44. En 2012, l'OCDE a étendu les activités menées en Ukraine à la gestion des ressources en eau, et elle a engagé un projet destiné à renforcer les dimensions économique et financière de la gestion des ressources en eau du bassin du Kalmius (région de Donetsk) et à élaborer un modèle économique durable pour le conseil du bassin du Kalmius.

B. Activités de coordination et de communication au cours de l'année écoulée

Semaine mondiale de l'eau (août 2011)

45. Le Forum multipartenaires organisé par l'Initiative de l'Union européenne sur l'eau le 25 août 2011, à l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau, à Stockholm, a donné aux acteurs la possibilité d'être informés des faits nouveaux survenus dans le cadre de l'Initiative et d'échanger des données d'expérience sur le Cadre stratégique provisoire qu'elle a élaboré. Les temps forts de l'Initiative dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ont été présentés et les échos ont été positifs.

Rencontre parallèle organisée lors de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (septembre 2011)

46. La rencontre parallèle consacrée à la mise en œuvre des principes de gestion durable des ressources en eau au niveau national à travers les Dialogues sur les politiques nationales de l'Initiative de l'Union européenne sur l'eau a été organisée le 23 septembre 2011 à l'occasion de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», tenue à Astana, par le Ministère roumain de l'environnement et des forêts, la Commission européenne, l'OCDE et la CEE. Les participants à la réunion ont examiné les réformes en cours dans le secteur de l'eau et les expériences concernant les Dialogues sur les politiques nationales dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. La rencontre leur a donné une occasion importante de prendre acte des progrès réalisés et d'examiner les difficultés à venir, mais aussi de sensibiliser les gouvernements et les acteurs de la région

[7] Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation.

paneuropéenne aux Dialogues sur les politiques nationales de l'Initiative de l'Union européenne sur l'eau.

Réunion annuelle du Groupe de travail de l'Initiative européenne sur l'eau pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale (novembre 2011)

47. Les réunions annuelles du Groupe de travail de l'Initiative européenne sur l'eau pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale constituent une plate-forme importante pour l'échange de données d'expérience entre les pays de la sous-région en ce qui concerne la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales. La quinzième réunion du Groupe de travail s'est déroulée les 7 et 8 novembre 2011, à Bucarest (Roumanie). Organisée par le Ministère roumain de l'environnement et des forêts avec l'appui de la Commission européenne, la réunion a rassemblé plus d'une quarantaine de responsables des pays de la sous-région et d'États membres de l'UE, des représentants d'ONG, du secteur privé, d'institutions financières internationales et d'organisations internationales, ainsi que des experts du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

48. Les participants ont examiné les progrès des Dialogues sur les politiques nationales dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, particulièrement en ce qui concerne l'appui apporté aux réformes juridiques et institutionnelles du secteur de l'eau et le traitement du problème de la fragmentation excessive du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Les participants ont également examiné la question de l'évolution des Dialogues sur les politiques nationales dans le cadre général de la coopération transfrontière. L'utilisation des instruments économiques pour améliorer la distribution de l'eau dans la sous-région et les enseignements tirés par la Roumanie de la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau ont été examinés, afin de stimuler les échanges de données d'expérience et de meilleures pratiques. Les grandes orientations de la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales pour 2012 ont été décidées.

Forum mondial de l'eau (mars 2012)

49. L'OCDE et la Banque mondiale ont organisé un atelier sur la planification financière stratégique pour l'eau à l'occasion du Forum mondial de l'eau qui s'est déroulé en mars 2012, à Marseille (France). Il y a été largement question des réunions et des résultats des Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Les participants se sont engagés à créer une plate-forme de ressources sur la planification des financements stratégiques

Réunion annuelle du Groupe de travail de l'Initiative européenne sur l'eau pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale (juillet 2012)

50. La seizième réunion annuelle du Groupe de travail de l'Initiative européenne sur l'eau pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale s'est déroulée le 2 juillet 2012, à Genève (Suisse). Les participants ont passé en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales, avec un accent particulier sur des thèmes tels que la sensibilisation aux principes de la gestion intégrée des ressources en eau et leur application, y compris la récupération des coûts; l'adaptation du secteur de l'eau aux changements climatiques aux niveaux national et transfrontière; et le rapprochement des

instruments législatifs européens et internationaux relatifs à l'eau. Le Groupe de travail a approuvé son plan de travail provisoire pour 2012-2013[8].

Le rôle des Dialogues sur les politiques nationales dans la promotion de la coopération régionale

51. Les possibilités d'établir des liens entre les Dialogues sur les politiques nationales et les initiatives internationales pertinentes dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale sont régulièrement étudiées. En 2011, les Dialogues tenus dans les pays d'Asie centrale ont été inclus au troisième Programme pour le bassin de la mer d'Aral, élaboré sous l'impulsion du Comité exécutif du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral. En 2012, les échanges de données d'expérience sur la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays d'Asie centrale sont encouragés à travers la participation de représentants de divers autres pays aux réunions des comités directeurs nationaux.

Activités de communication

52. Un bulletin contenant des renseignements actualisés concernant les Dialogues sur les politiques nationales assure la diffusion de l'information sur les Dialogues en cours dans les pays de la sous-région à l'attention des décideurs et des partenaires, et il sert à promouvoir l'Initiative de l'Union européenne sur l'eau et à partager l'expérience accumulée dans ce contexte dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Quatre numéros du bulletin ont été publiés en anglais et en russe entre le milieu de 2011 et le milieu de 2012[9]. En outre, de brefs entretiens sur la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques axés sur la gestion durable des ressources en eau au Kirghizistan, au Tadjikistan et au Turkménistan ont été enregistrés par la télévision des Nations Unies et diffusés sur YouTube au début de 2012[10]. Des communiqués de presse relatant les réunions des comités directeurs sont régulièrement publiés par la CEE en anglais et en russe pour assurer la visibilité des Dialogues sur les politiques nationales de l'Initiative de l'UE sur l'eau[11].

IV. Enseignements tirés et difficultés à venir

53. La mise en œuvre de l'Initiative de l'UE sur l'eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à travers les Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau et l'approvisionnement en eau et l'assainissement a largement contribué au développement des réformes du secteur de l'eau et à la réalisation des OMD en rapport avec l'eau dans la sous-région. L'importance de l'Initiative de l'UE et le puissant rôle des Dialogues sur les politiques nationales, qui contribuent utilement à promouvoir la réforme du secteur de l'eau, le développement de stratégies et de législations

[8] http://www.unece.org/environmental-policy/treaties/water/areas-of-work-of-the-convention/european-union-water-initiative-and-national-policy-dialogues/envwaternpd-meetings/other-meetings/2012/core-group-of-the-euwi-national-policy-dialogues-meeting-euwi-eecca-16th-working-group-meeting/core-group-of-the-euwi-national-policy-dialogues-meeting-euwi-eecca-16th-working-group-meeting.html.

[9] Voir http://www.unece.org/env/water/npd/publications.

[10] Pour le russe, voir http://www.youtube.com/watch?v=bNGFYXFeXes (Kirghizistan), http://www.youtube.com/watch?v=GoJQpGptp2Q (Tadjikistan), http://www.youtube.com/watch?v=H88djqiEbvE (Turkménistan).

[11] Voir http://www.unece.org/index.php?id=24027.

modernes sur l'eau et la coopération intersectorielle, a été affirmée lors de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»[12].

54. L'élan politique insufflé par la Commission et la présidence de l'Initiative de l'UE sur l'eau joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales. La participation des chefs de délégation de l'UE et du Représentant pour l'Asie centrale aux réunions des comités directeurs a permis et démontré l'importance de ce rôle politique. La coopération étroite entre les activités menées dans le cadre des Dialogues, les délégations de l'UE et les ambassades des États membres de l'UE dans les pays, de même que la coordination entre ces activités et les autres activités de l'UE (par exemple dans le cadre de la plate-forme UE-Asie centrale et des projets appuyés par la Commission européenne) ont prouvé leur efficacité et doivent être poursuivies.

55. L'expérience de la mise en œuvre des Dialogues a démontré que ceux-ci répondaient aux besoins des pays et qu'ils étaient particulièrement demandés: les pays dans lesquels les Dialogues étaient censés prendre fin demandaient à ce qu'ils soient prolongés, et les pays qui, dans un premier temps, ne s'étaient pas montrés intéressés demandaient que des dialogues soient engagés (le Kazakhstan). Les donateurs et les organisations internationales sont également intéressés par les Dialogues sur les politiques, qui, dans de nombreux cas, leur offrent une plate-forme pour partager leur savoir-faire et coordonner leurs initiatives.

56. La mise en œuvre des ensembles de mesures (tels que les nouvelles réglementations gouvernementales) constitue un des principaux objectifs des Dialogues sur les politiques nationales. Dans le même temps, il convient de bien définir chaque ensemble de mesures et de ne pas faire montre de trop d'ambition.

57. Les thèmes des Dialogues sur les politiques évoluent avec le temps, reflétant ainsi l'évolution des besoins de chaque pays. Les Dialogues doivent prendre en compte et épouser les processus de réformes engagés à différents niveaux. L'appui qui leur est apporté doit être suffisamment souple pour répondre aux nouvelles demandes.

58. Les Dialogues doivent porter sur les questions générales et non sur les questions techniques. Ils doivent être conçus comme des plates-formes nationales permettant aux représentants de l'ensemble des secteurs concernés et aux principaux partenaires de se réunir pour examiner la politique sur l'eau.

59. L'instabilité politique qui règne dans certains des pays destinataires est un des principaux sujets de préoccupation. Promouvoir le Dialogue sur les politiques et, au besoin (en cas de changement de gouvernement), le rétablir, représente un processus long et consommateur de ressources. La planification doit être suffisamment flexible pour garantir une utilisation optimale des ressources et des processus dans les pays concernés. Il est possible, en tissant des liens avec un large éventail de décideurs dans chaque pays et en faisant intervenir les délégations de la Communauté européenne, d'atténuer les conséquences de l'instabilité politique dans les pays de la sous-région.

60. Le dynamisme et l'engagement des acteurs nationaux sont importants pour garantir le succès des Dialogues sur les politiques. La participation de représentants d'instances parlementaires et gouvernementales est essentielle à l'examen et à l'adoption de nouveaux ensembles de mesures. Les ONG sont des moteurs utiles dans les discussions sur les réformes politiques, et elles doivent pouvoir prendre une part active au processus de dialogue.

[12] Voir la Déclaration ministérielle (ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.1, par. 4) adoptée par la Conférence, et le résumé établi par la présidence (ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.2, par. 25 et 63).

61. Une coordination efficace avec les partenaires du développement contribue fréquemment à assurer la durabilité à moyen terme des résultats des Dialogues sur les politiques: dans plusieurs cas, la Commission européenne et les donateurs bilatéraux ont donné suite à certaines actions prioritaires et répondu à certains des besoins d'assistance technique recensés dans le cadre du dialogue politique axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La coopération avec les autres organisations internationales actives dans la sous-région est importante pour assurer le développement et la mise en œuvre effectifs des réformes dans le secteur de l'eau.

62. Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau exploitent avec succès les multiples activités de la CEE, notamment: a) les activités menées dans le contexte des conventions de la CEE sur la protection de l'environnement, en particulier la Convention sur l'eau (par exemple, le programme de projets pilotes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières) et son Protocole sur l'eau et la santé; b) le programme d'études de performance environnementale (EPE); et c) les projets et activités de la CEE sur le terrain, tels que ceux qui sont mis en œuvre par le Conseiller régional de la CEE pour l'environnement. Ces synergies doivent être préservées et développées. Les contacts directs et la coopération régulière de la CEE avec les gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale dans le cadre des différentes instances de l'ONU facilitent la réalisation par ces pays de l'engagement en faveur du Dialogue sur les politiques et en assurent la viabilité à long terme.

63. De même, les Dialogues sur les politiques nationales peuvent exploiter les travaux réalisés par l'OCDE dans le domaine de l'eau et tirer parti de l'abondant savoir-faire dont disposent en la matière les pays membres de l'OCDE. Il est à noter que les travaux actuellement menés par l'OCDE dans le domaine de l'eau portent sur les politiques destinées à améliorer la sécurité de l'eau; l'adaptation des politiques de l'eau et de l'infrastructure aux changements climatiques; la gestion écologique de l'eau; les mécanismes destinés à améliorer la répartition de l'eau; l'eau et l'urbanisation; et la participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Dans chacun de ces domaines, l'OCDE s'attache à faire le meilleur usage des ressources en eau et des ressources financières. Elle analyse les meilleures pratiques dans ses États membres et au-delà. Les synergies entre, d'une part, les Dialogues sur les politiques nationales dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et, d'autre part, les travaux de l'OCDE dans le domaine de l'eau, fonctionnent dans les deux sens: les Dialogues peuvent tirer parti de cet abondant savoir-faire, lesquels peuvent s'inspirer de l'expérience concrète de la mise en œuvre de réformes des politiques de l'eau.

64. Des synergies croissantes existent entre les activités de coopération nationale et les activités de coopération transfrontière et régionales dans la sous-région. Le nombre d'activités entreprises dans le cadre des Dialogues sur les politiques pour appuyer les politiques nationales tournées vers la coopération transfrontière avec les pays voisins ne cesse de croître. La coordination avec les initiatives régionales telles que le troisième Programme pour le bassin de la mer d'Aral ouvre des possibilités de promotion des processus de coopération régionale à travers les dialogues nationaux.

65. Les Dialogues sur les politiques nationales sont des processus globaux qui évoluent au fil du temps. Ils sont systématiquement définis pour plusieurs années et sont fondés sur une perspective à moyen ou long terme. Il importe que cette dimension repose sur un appui financier approprié. La contribution de la Commission européenne est essentielle, car elle couvre plusieurs années et contribue à la stabilité financière du programme. Les contributions financières stables et régulières apportées par l'Allemagne, la Finlande, la Norvège et la Suisse sont de même importance.

Annexe

Financement des Dialogues sur les politiques nationales

1. En 2010-2012, les Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau et sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement ont été financés par la Commission européenne, par les donateurs bilatéraux et par les organisations internationales.

2. Plusieurs gouvernements ont apporté leur contribution aux Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau tenus par la CEE. Le Gouvernement finlandais a financé la poursuite du dialogue au Kirghizistan et la mise en place d'un dialogue en Géorgie. Il a également accordé à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie l'appui d'experts sur les questions relatives à la Directive-cadre sur l'eau de l'UE. Le Gouvernement norvégien a financé les activités menées dans le cadre du Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau au Tadjikistan, ainsi que les activités de fixation d'objectifs au Kirghizistan. Le Gouvernement suisse a contribué au financement du projet pilote relatif aux paiements pour les services à l'écosystème dans le cadre du Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau en Arménie. Il a également financé des voyages d'experts, ainsi que le Dialogue axé sur la gestion intégrée des ressources en eau en Ouzbékistan[a]. Le Ministère danois des affaires étrangères a, par l'entremise de l'Agence danoise pour le développement international, financé l'appui d'experts dans le cadre du Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau au Tadjikistan et au Kirghizistan. Par l'intermédiaire de la GIZ, le Gouvernement allemand a apporté une contribution supplémentaire pour financer les réunions et les services d'un cabinet de consultants au Tadjikistan et au Turkménistan. L'OSCE a financé l'organisation des réunions des comités directeurs en Azerbaïdjan. Par l'entremise de l'OSCE, l'ENVSEC a appuyé l'organisation d'une réunion des partenaires en Géorgie. La CEE a apporté des contributions matérielles, en particulier la contribution du personnel financé par son budget ordinaire. En 2010-2012, le financement total des Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau s'est élevé à 1 996 800 euros, dont 849 900 euros (43 %) apportés par la Commission européenne.

3. Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement et sur les aspects économiques et financiers de la gestion des ressources en eau mis en œuvre par l'OCDE ont bénéficié des contributions financières complémentaires suivantes en 2010-2012. Le Gouvernement autrichien et la Commission européenne (par l'entremise de la Direction générale environnement) ont contribué au financement du Dialogue en République de Moldova. Le Gouvernement tchèque a contribué au financement du Dialogue en République de Moldova. Les Gouvernements finlandais et allemand ont financé les Dialogues en Arménie et en Ukraine. L'Allemagne a également contribué au financement d'un projet sur les aspects économiques de la gestion des ressources en eau du bassin hydrographique de la rivière Kura, en 2011-2012. En outre, l'Allemagne contribue aux Dialogues par le biais de l'Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Programme d'action pour l'environnement; elle a notamment fourni des ressources pour l'établissement du rapport intitulé *Ten Years of Water Sector Reform in Eastern Europe, Caucasus and Central Asia*, présenté lors de la Conférence ministérielle d'Astana, en 2011. Le Gouvernement suisse a participé au financement des travaux sur les instruments économiques de gestion des ressources en eau au Kirghizistan. En 2010, le Dialogue sur les politiques en Fédération de Russie a été cofinancé par la Banque mondiale,

[a] C'est la mission préliminaire menée en avril 2010 en Ouzbékistan qui a été financée.

la Banque russe de développement (Vnesheconombank), Evrasijskij et par trois directions de l'OCDE. Le PNUD et la GIZ ont financé l'organisation d'une réunion au Kirghizistan.

4. Pour la période à venir et en ce qui concerne les Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le Gouvernement norvégien appuiera les travaux concernant l'utilisation des instruments économiques pour la gestion des ressources en eau au Kazakhstan, au Kirghizistan et/ou au Tadjikistan. Le Gouvernement suisse appuiera les travaux sur la gestion des ressources en eau au Kazakhstan, au Kirghizistan et/ou en Azerbaïdjan. L'Allemagne a également renouvelé son appui aux travaux concernant l'eau dans le contexte de l'Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Programme d'action pour l'environnement.

Tableau 1
Financement des Dialogues sur les politiques nationales en 2010-2012 (en euros)

Gouvernement ou institution contributeurs	*OCDE-CEE*	*CEE*	*OCDE*
Union européenne (EuropeAid)	1 900 000	–	–
Union européenne (DG Environnement)	–	–	200 000
Gouvernement autrichien	–	–	235 000
Gouvernement tchèque	–	–	10 000
Gouvernement danois	–	243 000	–
Gouvernement finlandais	–	342 000[a]	430 000[b]
Gouvernement allemand (GIZ)	–	23 700	–
Gouvernement allemand (BMU)	–	–	560 000
Gouvernement norvégien	–	212 400	–
Gouvernement suisse	–	100 000	60 000[b]
OSCE	–	12 200	–
ENVSEC à travers l'OSCE	–	13 600	–
CEE	–	200 000[c]	–
OCDE	–	–	Sans objet
Total estimé	**1 900 000**	**1 146 900**	**1 495 000**

[a] 300 000 euros en tant que contribution de la CEE, 42 000 en tant que contributions d'experts aux Dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau en Azerbaïdjan et Géorgie.

[b] Équivalent à la proportion d'un financement plus importante consacré à des projets dans le domaine de l'eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

[c] Estimation, y compris des contributions du personnel financé par le budget ordinaire.

Tableau 2
Financement des Dialogues sur les politiques nationales en 2012-2015 (en euros)

Gouvernement ou institution contributeurs	*OCDE-CEE*	*CEE*	*OCDE*
Union européenne (DG DevCo)	3 200 000[a]	–	–
Gouvernement allemand (BMU)	–	–	200 000
Gouvernement norvégien	–	210 000[d]	390 000[b]
Gouvernement suisse	–	–	40 000[b]

Gouvernement ou institution contributeurs	*OCDE-CEE*	*CEE*	*OCDE*
CEE	–	200 000[c]	–
OCDE	–	–	Sans objet
Total estimé	**3 200 000**	**410 000**	**630 000**

[a] Couvrant la période comprise entre février 2012 et janvier 2016.[b] Équivalent à la proportion d'un financement plus important consacré à des projets dans le domaine de l'eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

[c] Estimation pour 2013-2015, y compris les contributions du personnel de la CEE financé par le budget ordinaire.

[d] Engagements pris pour 2013-2015.

5. Les contributions financières des donateurs bilatéraux et des organisations internationales ont constitué une source de financement importante pour les Dialogues en 2010-2012, et elles ont permis de renforcer et d'étendre le processus des Dialogues et d'appuyer la préparation d'ensembles de mesures et de projets pilotes. Il importe de souligner que les contributions des donateurs bilatéraux et des organisations internationales ont pris des formes diverses: contributions financières directes, contributions matérielles par l'intervention d'experts, financement de certaines réunions et de certains projets pilotes.

6. Sur la demande de l'OCDE et de la CEE, la Direction développement et coopération de la Communauté européenne a contribué au financement de la deuxième phase des Dialogues sur les politiques nationales, pour la période comprise entre février 2012 et janvier 2016 et pour un montant total de 3 202 854 euros. Ces ressources sont consacrées à la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement et la gestion intégrée des ressources en eau dans 10 pays: Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova, Fédération de Russie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. Si le Bélarus et l'Ouzbékistan manifestent leur intérêt pour les Dialogues, une partie des fonds sera utilisée pour lancer et mettre en œuvre les Dialogues sur les politiques dans ces pays. Les principales activités prévues pour la deuxième phase sont, notamment, les suivantes: a) promotion de l'engagement politique des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale au niveau national en faveur de partenariats tournés vers l'action et l'innovation; b) développement d'un socle analytique solide pour des dialogues de fond sur les politiques et pour l'élaboration des ensembles de mesures; c) étalonnage et échange de données d'expérience; d) diffusion d'informations sur les projets; et e) renforcement de la participation des partenaires. Outre les activités par pays, un dialogue transfrontière sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau et d'autres activités régionales sont envisagés.

7. L'apport de la Commission européenne confère au programme une base solide, mais les contributions supplémentaires des donateurs bilatéraux et d'autres institutions sont nécessaires pour garantir le succès des projets en cours et répondre aux nouvelles demandes des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. En particulier, il serait très utile de recruter des professionnels à plein temps au secrétariat de la CEE pour assurer le fonctionnement stable du programme.